

## Lévesque, Claudette

---

**De:** jocelyne paquette [jocelynepaquette@hotmail.ca]  
**Envoyé:** 13 mars 2014 11:06  
**À:** Greffe  
**Objet:** lettre de protestation, du 13 mars 2014, au greffe, objet: à verser aux dossiers R\_3863-2013 ( observations ) et R\_3854-2013 ( phase 2 )

Bonjour Mmes Pelletier et Giner

Je suis une résidente de Ste-Anne-des-Plaines, secteur rural.

On a tenté de remplacer le compteur de ma maison. J'ai refusé avec insistance. Je reçois depuis ce temps régulièrement un appel de la compagnie en charge de ce travail, pour fixer un rendez-vous leur permettant de le faire. J'ai pourtant signifié à Hydro Québec, par lettre enregistrée, à l'été 2013, mon refus de ce nouveau compteur et mon intention d'éviter de payer des frais pour ça.

Il semble que je dois payer pour qu'on ne change pas le compteur. Je considère une aberration de payer pour que l'on ne fasse rien.

Je ne comprends pas l'audace de HQ et je refuse d'être soumise à ce nouveau système qui, à en juger des études indépendantes, montre l'influence néfaste des compteurs intelligents sur le corps humain.

Cette arrogance doit cesser: MAINTENANT.

Je demande de conserver mon compteur actuel, électromécanique  
Je refuse de payer des frais de compteur annuel et autorise Hydro Québec à ma facturer seulement l'énergie consommée.

Si Hydro Québec est une entreprise d'État, j'en suis donc en partie propriétaire et vous me représentez auprès d'elle.

Veillez, s'il vous plaît, agir en ce sens. Le temps est venu et il n'est plus acceptable pour l'État et ses représentants de laisser l'incompétence et l'abus de pouvoir poursuivre ces actes inconscients.

Meilleurs salutations

Jocelyne Paquette